

Concernant un dépôt d'AUTORISATION DE TRAVAUX déposé en Mairie le **27/04/2023**, complété le : **11/07/2023**

PAR	NOM, PRÉNOMS CHARRE NOEMYE
HABITANT À	ADRESSE DU DEMANDEUR 59 Rue DE LA CORDERIE 34530 MONTAGNAC
NATURE DES TRAVAUX	Mise aux normes accessibilité et sécurité
POUR UN PROJET SITUÉ À	ADRESSE DU TERRAIN (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) 59 Rue DE LA CORDERIE 34530 MONTAGNAC
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES) BS0627

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DE LA MAIRIE DE MONTAGNAC

Dossier N° : AT 34162 23 K0004

Le Maire de la commune de MONTAGNAC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L 2211-1 et suivants, relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;
 VU le Code de la Construction et de l'Habitation, ses articles L 123-1 et R-123-1 et suivants, et plus particulièrement R123-23 ;
 VU le procès-verbal défavorable établi le 20/07/2023 par la Commission d'Accessibilité aux personnes handicapées (ci-annexé) ;

ARRÊTÉ**ARTICLE UNIQUE:** L'autorisation de travaux est **REFUSÉE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à MONTAGNAC, le

29 AOÛT 2023

M. Yann LLOPIS
Maire de MONTAGNAC